

Procès-verbal du Conseil d'administration du 28 novembre 2022 <u>Débat d'orientation budgétaire 2023</u>

L'an deux mille vingt-deux, le 28 novembre, à quinze heures trente, sur convocation adressée le 16 novembre 2022, les membres du Conseil d'Administration du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Gers, se sont réunis : 4, Place du Maréchal Lannes à AUCH, salle « Aubert Garcia », sous la Présidence de Monsieur Didier DUPRONT, Président.

Secrétaire de séance : M. Jacques FAUBEC

<u>Etaient présents</u>: M. Didier DUPRONT, Mme Nadine AURENSAN, Mme Hélène BARAYRE, M. Jean-Paul BEYRIE, M. Jean DUCLAVE, M. Roger BREIL, M. Jean-Claude DUFFAU, M. Jacques FAUBEC, M. Jean-Paul FORMENT, M. Alain GATEAU, Mme Barbara NETO, Mme Céline SALLES, Mme Nathalie BARROUILLET suppléante de M. Philippe DUPOUY.

<u>Etaient excusés</u>: M. Michel BAYLAC, M. Jean-Pierre COT, M. Philippe DUPOUY, M. Francis IDRAC, M. Bernard KSAZ, M. Bernard LAPEYRE, Mme Elisabeth MITTERRAND, Mme Pascale TERRASSON, M. Richard TOURISSEAU suppléant de Mme Laure CLAMENS, M. Pascal MERCIER suppléant de M. Jean DUCLAVE, M. FORMENT Guy suppléant de M. IDRAC Francis, M. Nicolas LABEYRIE suppléant de Mme Elisabeth MITTERRAND.

Assistait également à la réunion : Mme Françoise MAZZOCCHIN- Directrice du CDG32, Mme Magali CARDONNE - Directrice adjointe du CDG32 et Mme Karen BETRAN-comptable du CDG32.

Mme ALABRO, Trésorière est également excusée pour son absence.

Après avoir constaté que le quorum était atteint, le président a ouvert la séance. Le compte rendu de la réunion du 19 juillet 2022 qui n'a appelé aucune observation a été adopté.

Le Président rappelle l'ordre du jour de la séance qui portait sur le débat d'orientation budgétaire 2023 du Centre de Gestion.

Il présente ensuite le rapport relatif à ce débat d'orientation budgétaire ainsi que ses annexes : projet de budget primitif 2023 et proposition de révision de la tarification des services conventionnels du CDG, puis donne la parole aux membres du conseil d'administration.

Plusieurs remarques sont soulevées par les élus et font l'objet des précisions suivantes :

Depuis quelques années, un déficit budgétaire est constaté et s'explique à la fois par le contexte sanitaire, économique et social actuel conduisant notamment à la hausse des prix des matières premières et énergies mais également par les mouvements de personnel au sein du CDG (recrutements de plusieurs agents). La situation devrait se stabiliser en 2023.

- Afin de mettre en adéquation le coût réel de certains services conventionnels et la cotisation des collectivités servant à leur financement, une augmentation des tarifs des services conventionnels est proposée.
- L'adhésion au Groupement d'intérêt Public (GIP) Informatique des Centres de gestion est de nouveau discutée. En effet, le CDG 32 avait fait le choix de ne pas adhérer au GIP Informatique des CDG lors de sa création en 2017 (comme plusieurs CDG, dont le CIG Grande Couronne, le CDG 69, 66, 34 et 31) entrainant ainsi une majoration du coût de sa contribution de 50% et le paiement de la TVA pour l'utilisation des produits proposé par le GIP (Site Cap Territorial, Instances Médicales, Concours). Seuls, trois Centre de gestion n'ont toujours pas adhéré au GIP dont le CDG32. Les CDG 66 et 31 sont en cours d'adhésion. De plus, l'évolution de la gouvernance a permis de sécuriser le fonctionnement du GIP Informatique.

Pour conclure, le Président rappelle que la délibération sera transmise au représentant de l'Etat dans le département.

Les membres du conseil d'administration, n'ayant plus de questions le Président a levé la séance à 16 h 30 minutes.

Le secrétaire de séance, Jacques FAUBEC Le Président, Didier DUPRONT



0 5 DEC. 2022

Pièces annexées

- Rapport du Président sur le débat d'orientation budgétaire 2023 (DOB 2023)
- Proposition de révision de la tarification des services conventionnels du CDG
- Projet de budget primitif 2023 (BP 2023)